Nations Unies S/PV.8113



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8113e séance

Lundi 27 novembre 2017, à 10 heures
New York

Président :	M. Cardi	(Italie)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez Álvarez

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

17-39786 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Expression de sympathie à la suite de l'attentat terroriste perpétré dans le Sinaï Nord, en Égypte

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom des membres du Conseil de sécurité, je tiens à condamner avec la plus grande fermeté l'ignoble attentat terroriste perpétré dans le Sinaï Nord, en Égypte, qui a pris cible des civils dans un lieu de culte. Les membres du Conseil de sécurité expriment leurs condoléances les plus sincères aux familles des victimes et leur sympathie au peuple et au Gouvernement égyptiens. J'invite tous ceux qui sont présents ici à se lever pour observer une minute de silence en mémoire des victimes.

Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, à participer à la présente séance. M. De Mistura se joint à nous via visioconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. De Mistura.

M. De Mistura (*parle en anglais*) : Je m'adresse aux membres du Conseil depuis Genève où nous sommes en train de préparer le huitième cycle des pourparlers inter-syriens sous l'égide de l'ONU. Je voudrais expliquer comment nous en sommes arrivés ici au cours du mois écoulé et comment nous avons décidé de l'approche à suivre pour ce qui est de ces pourparlers.

Comme les participants à cette séance s'en souviendront, le mois dernier (voir S/PV.8076), j'ai dit qu'après Raqqa et Deïr el-Zor – et maintenant, nous pouvons peut-être dire aussi après la récente victoire du Gouvernement syrien sur l' État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) dans son dernier bastion d'Abou Kamal –; j'ai dit donc qu'après la réalisation des objectifs principaux de l'opération visant à combattre l'EIIL et à le chasser des territoires qu'il occupe en Syrie, il y aurait un moment de vérité qui permettrait de lancer un véritable processus politique. Je suis toujours convaincu que ce moment de vérité est arrivé, même si je tiens à exprimer mes vives préoccupations face à la grave escalade de violence dans l'est de la Ghouta ces dernières semaines et aux restrictions qui continuent d'être imposées à l'accès humanitaire dans cette région. En ce moment où l'EIIL est en train d'être vaincu, les deux parties doivent s'abstenir de pointer de nouveau leurs fusils vers les zones d'escalade. Je voudrais donc demander aux garants du processus d'Astana, ainsi qu'à tous ceux qui sont présents, d'agir pour éviter que ce problème n'atteigne les zones de désescalade.

En ce qui concerne les pourparlers, j'ai appelé à une véritable diplomatie en vue d'organiser de véritables pourparlers à Genève. Mes messages ont essentiellement été les suivants. Premièrement, la délégation gouvernementale doit être prête à négocier à son arrivée. Deuxièmement, il nous faut une délégation unie de l'opposition, avec des positions communes, et prête à négocier. Troisièmement, les négociations se tiendront à Genève et sans conditions préalables. Quatrièmement, les participants doivent d'abord négocier un plan de travail axé sur les 12 principes essentiels et les questions relatives à la Constitution et aux élections en vue de la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Cinquièmement, toutes les autres initiatives doivent appuyer le processus de médiation de l'ONU, qui est la seule habilitée à le diriger, tel que décidé par le Conseil de sécurité.

Nous avons vu des indications concernant tous ces points, et nous allons maintenant voir ce qu'il en sera à Genève. Je note avec beaucoup d'intérêt qu'à mon avis, les importantes réunions tenues à Danang, à Sotchi et à Riyad peuvent nous aider à lancer un véritable processus de négociation à Genève. Les acteurs internationaux sont clairement à la recherche d'un terrain d'entente sur la base de la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015), suite aux appels que nous avons lancés aux acteurs syriens pour qu'ils cherchent un terrain d'entente également.

À Danang, le Président russe, M. Poutine, et le Président américain, M. Trump, ont affirmé que le processus politique devait

> « inclure la mise en œuvre intégrale de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité, notamment la réforme constitutionnelle et la tenue d'élections libres et justes sous la supervision de l'ONU, conformément aux normes internationales les plus élevées en matière de transparence, et auxquelles pourraient participer tous les Syriens, y compris de la diaspora ».

Les deux Présidents ont fait cette déclaration après avoir pris note de ce qu'ils ont appelé

> « L'engagement récent du Président Al-Assad en faveur du processus de Genève et de la réforme constitutionnelle ainsi que des élections, conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité ».

En tant que médiateur, j'ai également constaté que le 24 novembre, après sa rencontre avec le Président Poutine, le Président Al-Assad a déclaré ce qui suit à Sotchi : « Nous ne voulons pas faire marche en arrière. Nous accepterons et discuterons avec tous ceux qui recherchent véritablement un règlement politique ».

Malgré ces signaux intéressants et franchement importants, lorsque mon adjoint, l'Ambassadeur Ramsay, a tenu des consultations avec le Gouvernement à Damas ce week-end, celui-ci n'avait pas encore confirmé sa participation aux pourparlers de Genève, mais il a indiqué qu'il nous ferait signe bientôt. Hier soir, nous avons reçu un message selon lequel le Gouvernement ne viendrait pas à Genève aujourd'hui. Tout naturellement, nous espérons que les représentants du Gouvernement se mettront en route bientôt, compte tenu en particulier de l'engagement que le Président Al-Assad a pris envers le Président Poutine lors de leur rencontre à Sotchi.

En ce qui concerne l'opposition, la semaine dernière, une conférence des membres de l'opposition élargie s'est tenue à Riyad pendant trois jours de travail intensif – j'ai pu assister à la conférence pendant au moins un jour et demi, voire deux jours–. Les participants à la conférence reflétaient les différentes composantes de la mosaïque syrienne et les diverses tendances idéologiques au sein de l'opposition et de la société syriennes. La résolution 2254 (2015) mentionne nommément trois réunions : celles de Riyad, du Caire et de Moscou. Tous les participants à ces réunions étaient présents.

Les groupes armés qui contrôlent des territoires en Syrie, y compris ceux qui participent au processus d'Astana et à divers accords de désescalade, ont participé activement à la réunion de Riyad. Par ailleurs, un nombre important de femmes y ont pris part. Il y avait en outre une forte présence d'acteurs indépendants, notamment des militants, des représentants des milieux d'affaires et des personnalités tribales. Plusieurs partis basés en Syrie étaient représentés par leurs propres groupements politiques. Comme l'initiative de Riyad visait clairement à faire avancer la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015) et le processus de Genève, qui mentionne nommément trois réunions et d'autres, c'est avec plaisir que j'y ai assisté pour exhorter les participants à aller de l'avant. J'ai pu ainsi prendre note de la présence d'acteurs internationaux à l'ouverture de la conférence, notamment M. Lavrentiev, l'Envoyé spécial du Président russe.

Par la suite, je me suis rendu à Moscou pour mener des consultations utiles, et le Ministre russe des affaires étrangères, M. Lavrov, et moi-même avons appuyé activement les efforts du Ministre saoudien des affaires étrangères, M. Al-Jubeir, qui ont permis d'aboutir à ces résultats et qui méritent d'être salués. Le Haut Comité des négociations syriennes formé à Riyad est en ce moment même en route pour Genève. Ses membres, qui viennent de lieux différents, devraient tous être arrivés d'ici à demain matin. J'ai souligné publiquement que le fait de participer à Riyad constituait un rejet catégorique du terrorisme et une affirmation que la seule solution à cette crise est bien politique et non militaire.

J'ai pris note de la formation d'une délégation unie de l'opposition, dont la composition reflète celle de la participation à la conférence de Riyad. Et j'ai bien pris note du fait que cette délégation a été chargée de négocier à Genève sans condition préalable, de discuter de toutes les questions à l'ordre du jour et de prendre la mise en œuvre des résolutions pertinentes de l'ONU pour seule base d'orientation des négociations. À supposer que les deux parties se rendent à Genève, nous nous emploierons à les aider à entamer des discussions – et, nous l'espérons, des négociations – sérieuses. Je tiens à être très clair sur un point : nous n'accepterons pas que l'une ou l'autre des parties impose une quelconque condition préalable. Et je précise ce qu'est une condition préalable : c'est lorsqu'une partie déclare qu'elle ne commencera à négocier avec l'autre partie que lorsque cette dernière dira ou fera telle ou telle chose. J'espère que le message est passé auprès des deux parties.

Comme il incombe à un médiateur, j'évaluerai également l'engagement des parties à l'aune de ce qu'elles feront dans la salle et de la manière dont elles contribueront constructivement à un plan de travail, et en fonction de la sincérité de leur disposition à débattre et à négocier, indépendamment des positions qu'elles ont défendues publiquement sur quelque question que ce soit. Nous savons qu'il y aura toujours des divergences; c'est pour cela que des négociations sont nécessaires. Toutes les parties ont le droit d'exprimer leurs opinions, même si elles ne sont pas forcément du goût de l'autre, tant qu'elles n'imposent pas de conditions préalables ou

ne refusent pas de parler au camp d'en face. C'est précisément ce que négocier veut dire.

La résolution 2254 (2015) sert de fil rouge à cette entreprise. À quoi ressemblera donc globalement le plan de travail? Nous pouvons nous en faire une idée en remontant à l'objectif final de la résolution 2254 (2015). Les membres se souviendront que cette résolution a pour objectif ultime des élections libres et régulières organisées sous la supervision de l'ONU et conformément aux normes internationales les plus élevées en matière de transparence et de responsabilité, auxquelles tous les Syriens auront le droit de participer, y compris ceux de la diaspora. Cela inclut naturellement les réfugiés car il ne saurait y avoir aucune exclusion. Ces élections doivent être précédées par la ratification populaire d'une nouvelle constitution. Le projet de constitution devra être élaboré dans le cadre d'un processus ouvert à tous et suivant un calendrier sans exclusive arrêté, comme en dispose la résolution 2254 (2015), au cours d'un processus prenant place à Genève. Il va sans dire que le processus de rédaction et d'approbation de la constitution doit être ouvert à tous. Un dialogue national et/ou une conférence nationale seraient des éléments importants du processus global.

Pour être sérieux, l'engagement et les négociations sur ces questions doivent se fonder sur la résolution 2254 (2015) et être guidés par les 12 principes de base élaborés durant le processus, lesquels définissent une vision claire d'un avenir dont tous en Syrie pourront profiter. Je suis convaincu qu'avec de la bonne volonté, il devrait être possible de rapprocher les points de vue en ce qui concerne ces principes. Si possible, nous commencerons également à explorer les questions relatives aux corbeilles 1 et 4, à savoir la gouvernance et les questions liées à la lutte antiterroriste et à la gouvernance de la sécurité, ainsi que les mesures de confiance.

Je discuterai de tout cela avec tous ceux qui viendront à Genève. Je leur ferai part de nos réflexions sur le processus de négociation et leur proposerai un plan de travail. Ce faisant, je leur rappellerai que le moment est venu de prouver – non pas à nous, mais aux Syriens – qu'ils se soucient de leur survie, de leur vie et de celle de leurs proches, en autorisant un accès humanitaire immédiat, sans entrave et durable et des évacuations médicales depuis les zones assiégées, et en démontrant leur volonté de se pencher sur le sort des détenus et des personnes enlevées ou portées disparues, ainsi que leur foi tangible dans la négociation d'un processus politique.

Tout au long du processus, diverses idées ont été lancées quant à la possibilité d'organiser un plus large rassemblement des parties prenantes syriennes. De fait, le processus de Genève lui-même appelle à un large rassemblement des Syriens, et je m'emploie à faire en sorte qu'il soit possible en conviant à Genève des Syriens de tous horizons, qu'ils se trouvent dans le pays ou ailleurs. Dans ce contexte, je tiens également à souligner que plus de 200 – je dis bien 200 – acteurs de la société civile participeront au cours des prochaines semaines, ici à Genève, au processus politique dirigé par l'ONU, dans le cadre des pourparlers intersyriens. Dans les jours qui viennent, le Conseil consultatif des femmes syriennes sera de nouveau pleinement impliqué, et j'espère qu'il le sera également lorsque les vraies négociations s'ouvriront.

J'entends prendre contact avec un groupe d'experts juridiques et constitutionnels syriens afin de bénéficier de ses conseils et de ses connaissances. Je prendrai langue également avec une organisation de la société civile spécialisée dans les droits de l'homme, notamment sur les questions relatives aux détenus et aux personnes enlevées et disparues. Avec l'aide de la technologie, nous serons en mesure d'entrer en contact avec les dirigeants de la communauté des réfugiés au Liban, en Jordanie et en Turquie, ainsi qu'avec les acteurs de la société civile à l'œuvre dans zones assiégées et difficiles d'accès. Tout cela se fera depuis Genève. Je compte sur leur attachement au processus politique, leur sens de la citoyenneté et leur proximité avec les problèmes réels sur le terrain, et j'attends leurs éclairages et leurs idées pour étayer nos efforts de médiation en cours.

Je signale l'initiative de la France qui va réunir à Genève des représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité pour une réunion préparatoire demain, réunion à laquelle j'ai été invité à participer afin de donner de plus amples détails sur l'ordre du jour du présent cycle. J'accueille chaleureusement toutes les expressions d'appui manifestées par la communauté internationale, en particulier par le Conseil de sécurité, aux efforts déployés pour mettre en oeuvre la résolution 2254 (2015) grâce à un processus politique à Genève placé sous l'égide de l'ONU.

Comme les membres du Conseil le savent, la Fédération de Russie continue de préparer une grande réunion consacrée à la Syrie, qui devrait se tenir assez prochainement mais dont la date reste à confirmer. On a vu que les Présidents de la République islamique d'Iran, de la Fédération de Russie et de la Turquie se

sont récemment réunis à Sotchi. La Fédération de Russie a de fait demandé à l'ONU d'appuyer une telle conférence. Je suis en contact permanent avec ce pays et nous avons des échanges très ouverts. Je continue également de recueillir les vues des Syriens et de l'ensemble de la communauté internationale, y compris tous les membres du Conseil de sécurité, en gardant à l'esprit le mandat que le Conseil a confié à l'ONU. Il est donc, d'après moi, encore trop tôt pour que je puisse me prononcer sur cette initiative. Je continuerai d'envisager cette proposition, de même que toutes les autres initiatives, à l'aune de la même considération, à savoir contribue-t-elle à des négociations intersyriennes véritables à Genève, sous l'égide de l'ONU, dans l'optique d'une mise en oeuvre de la résolution 2254 (2015)?

La Syrie est en guerre depuis maintenant six ans. La moitié de ses habitants ont fui leurs foyers. La reconstruction coûtera au bas mot 250 milliards de dollars. Une myriade d'obstacles se sont dressés sur la voie du règlement : une constellation d'acteurs, tout un éventail d'intérêts mouvants, et le danger réel et constant d'une fragmentation en douceur mais néanmoins bien réelle de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance de la Syrie. Nous avons également vu le plus grand groupe terroriste de l'histoire faire venir des terroristes originaires de plus de 100 pays, et avons été témoins d'un usage de la force contre les civils d'une ampleur effroyable. Tout cela s'est produit sous nos yeux au cours des six dernières années. La crise, l'une des pires de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, a désormais le réel potentiel de se transformer en un véritable processus politique. Un tableau plus clair de la désescalade, du cessez-le-feu et de l'apaisement a émergé, principalement grâce aux processus d'Astana et d'Amman. Désormais, nous voyons apparaître un consensus international. Nous devons commencer à traduire ce processus en résultats concrets, permettant ainsi aux Syriens de déterminer leur propre avenir librement. L'appui solidaire de la communauté internationale, incarnée par le Conseil, sera vital pour que les négociations progressent de manière concrète.

Le Président (*parle en anglais*) **:** Je remercie M. De Mistura de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Bermúdez Álvarez (Uruguay) (*parle en espagnol*) **:** Comme nous l'avons fait à l'égard de la France en octobre, nous vous félicitons, Monsieur le Président, pour votre décision d'organiser la présente séance sous forme de réunion publique d'information, et nous encourageons les autres membres et les nouveaux membres qui rejoindront le Conseil de sécurité l'année prochaine à poursuivre cette pratique.

Comme tous les mois, nous remercions l'Envoyé spécial Staffan de Mistura des informations qu'il nous a fournies, et de tout le travail que lui et son équipe, entre chaque séance du Conseil et entre chaque série de pourparlers à Genève et à Astana, continuent d'accomplir pour trouver une solution politique à la crise en Syrie. Son optimisme inébranlable et sa volonté de parvenir à une solution pacifique à la crise syrienne en mettant en œuvre la feuille de route prévue par la résolution 2254 (2015) sont vraiment remarquables. Nous lui exprimons une fois de plus notre gratitude pour son excellent travail, ainsi que pour celui de toute son équipe, et nous souhaitons que cette persévérance, cette obstination positive pour parvenir à l'objectif tant désiré persistent jusqu'à faire en sorte que nous puissions tous célébrer l'avènement de la paix en Syrie et la possibilité de réconcilier et de reconstruire le pays et d'alléger les souffrances de sa population meurtrie.

Nous avons confiance en ses efforts, mais le Conseil doit également être à la hauteur de ses obligations et de ses responsabilités, en appuyant fermement son travail et, en particulier, en expliquant de façon claire et constante à tous les acteurs impliqués depuis si longtemps dans le conflit syrien que la seule solution possible à cette crise passe par une négociation politique, avec la participation la plus large possible de tous les Syriens.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à un scénario très différent de celui auquel nous étions confrontés il y a exactement un an en ce qui concerne la Syrie, lorsque le siège ou la libération d'Alep, selon le point de vue que l'on adopte, avait provoqué un niveau de violence et de destruction et un nombre de morts rarement enregistrés auparavant au cours de cette crise prolongée. Des foyers de violence sont indéniablement encore présents en Syrie, mais il est évident que la situation sur le terrain a radicalement changé, grâce à l'instauration de zones de désescalade, aux cessez-le-feu locaux et à la réduction importante de l'ampleur des combats et des affrontements armés.

Tout d'abord, il faut se féliciter de la perte quasi totale de pouvoir et de territoire par les groupes terroristes, en particulier Daech, qui a terrorisé les Syriens au cours de ces trois dernières années, en commettant des atrocités inimaginables contre la population civile

à Raqqa, à Deïr el-Zor et dans d'autres localités. Tôt ou tard, la responsabilité pour ces crimes de guerre et ces crimes contre l'humanité devra devenir une réalité, à l'instar de ce qui commence à être appliqué dans le cas de l'Iraq. Il est indéniable qu'au cours des derniers mois, des faits très importants sont survenus en ce qui concerne le règlement de ce conflit et la concrétisation de la transition politique tant désirée.

Deuxièmement, outre les faits déjà mentionnés, la prévalence militaire du Gouvernement syrien sur les dizaines de groupes armés qui l'ont affronté depuis 2011 est un fait qui nous permettra de tenter de passer à l'étape suivante, qui doit être politique et diplomatique, et non militaire. Si elle se concrétise, cette victoire sera toutefois l'un des exemples le plus parfaits de victoire à la Pyrrhus et de victoire triste de toutes les victoires de l'histoire militaire, puisque le coût humain, social et économique de ce conflit a été et restera gigantesque, non seulement pour la Syrie mais également pour d'autres pays de la région qui se sont retrouvés impliqués dans ce conflit.

Ce conflit, comme tant d'autres, était évitable. Il y a six ans, il aurait été tout à fait possible de négocier des élections et des réformes constitutionnelles, et d'autres aspects qui aujourd'hui se trouvent sur la table des négociations. Toutefois, l'influence des puissants a empêché cela. Si cela s'était produit, la Syrie aurait évité 400 000 morts, sa destruction totale et le drame que constitue le fait de devoir sortir des générations entières de la pauvreté, et de remédier au drame psychologique dont souffrent les enfants et les jeunes syriens aujourd'hui.

L'Uruguay reste engagé à appuyer tous les efforts et les initiatives qui contribuent à garantir la cessation des hostilités, l'accès humanitaire et la poursuite du processus politique dirigé par l'Envoyé spécial. Nous réaffirmons qu'il n'y aura pas de solution militaire à ce conflit et que ce n'est qu'à travers un processus de transition politique, dirigé par les Syriens et sous la médiation de l'ONU, en accord avec la feuille de route présentée dans la résolution 2254 (2015), que l'on pourra mettre fin à cette guerre prolongée.

Nous saluons à leur juste valeur les récents efforts qui ont été déployés pour unir l'opposition syrienne sous un seul bloc et garantir le véritable attachement du Gouvernement syrien au processus de Genève. Nous félicitons M. De Mistura des avancées réalisées au cours de ses missions dans les villes de Riyad et de Moscou, et surtout de son insistance sur la participation des femmes dans la délégation qui représente l'opposition. Le processus d'Astana a été pour sa part une entreprise fructueuse pour la réduction des affrontements, après l'instauration de diverses zones de désactivation de la violence.

Nous voyons d'un bon œil le fait que le Communiqué des trois Présidents à Sotchi considère, tout comme le processus de Genève, la résolution 2254 (2015) comme un guide et qu'il ait comme objectif l'organisation d'élections générales ouvertes à tous sous la surveillance de l'ONU et l'organisation de réformes constitutionnelles dans le pays. Nous demandons aux trois garants de régler les derniers détails de cet accord afin de savoir ce qu'il implique pour l'accès humanitaire dans ces zones de désescalade, pour la liberté de mouvement de la population et pour les mesures de confiance, comme la libération des personnes enlevées et détenues et l'identification des personnes disparues, autant d'éléments qui déboucheront sur un meilleur environnement pour consolider le processus de transition politique. La défaite de Daech devrait sans doute contribuer à accélérer le peaufinage de tous ces détails. Nous insistons sur le fait qu'il est essentiel d'accorder à ces zones un statut transitoire, de manière à pouvoir préserver l'unité et l'intégrité territoriales de la République arabe syrienne, en évitant ainsi de nouvelles tensions qui entraîneraient de nouveaux conflits armés à l'avenir.

Pour terminer, nous trouvons préoccupant que l'accès humanitaire continue de se heurter à de sérieuses difficultés, même dans un environnement relativement meilleur qu'il y a quelques mois, en raison essentiellement de la réduction des niveaux de violence.

Nous souhaitons à M. De Mistura plein succès au cours de la huitième série de négociations intersyriennes qui débuteront demain ainsi qu'au cours de celles qui sont prévues en décembre, en espérant qu'elles seront utiles pour débattre une bonne fois pour toutes de questions de fond, en particulier du processus constitutionnel et de l'organisation d'élections en Syrie.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) **:** La Bolivie remercie de son exposé M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et nous lui exprimons une fois de plus notre appui et notre gratitude pour le travail qu'il accomplit.

Ma délégation salue les efforts que le Gouvernement et le peuple syriens déploient dans leur lutte contre Daech, et une fois de plus, nous condamnons fermement tout acte de terrorisme en tant qu'acte criminel et

injustifiable, quels que soient le lieu et le moment où il est commis et quels qu'en soient les auteurs. Pour cette raison, nous considérons qu'il importe de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter à court terme la réorganisation ou la réapparition de nouveaux groupes terroristes. Nous soulignons qu'il est impératif d'unir nos efforts pour assurer l'application intégrale de la résolution 2254 (2015) et réaliser les quatre objectifs clefs des négociations de Genève, à savoir la lutte contre le terrorisme, la bonne gouvernance, une nouvelle Constitution et l'organisation de nouvelles élections sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies. Nous pensons que toute action militaire unilatérale est totalement illégale et contraire aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Plus fondamentalement, de telles actions portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne et compromettent la mise en œuvre de la feuille de route établie par la résolution 2254 (2015).

Nous nous félicitons de toutes les réunions tenues à divers niveaux qui visent à parvenir à une paix stable, et exhortons toutes les parties prenantes à unir leurs efforts afin de prendre les décisions politiques qui s'imposent d'urgence. À cet égard, nous soulignons les accords conclus par les Présidents de la Russie et des États-Unis en marge de la réunion de la Coopération économique Asie-Pacifique, qui s'est tenue au début de ce mois. Nous soulignons leur attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi qu'à la réduction de la violence, au respect des accords de cessez-le-feu et à la création de conditions permettant une solution politique définitive au conflit.

Nous nous félicitons également de l'accord de principes conclu à Amman le 8 novembre entre le Royaume de Jordanie, la Fédération de Russie et les États-Unis. En renforçant l'initiative de cessez-le-feu, cet accord permet de poursuivre les efforts en vue de réduire et d'éliminer la présence des forces étrangères et des combattants étrangers en Syrie, garantissant ainsi une paix durable.

Nous appelons l'attention sur la réunion organisée à Sotchi, le 22 novembre, dont les résultats et les engagements entre la Fédération de Russie, l'Iran et la Turquie réaffirment leur détermination à éliminer rapidement les organisations terroristes telles que Daech et le Front el-Nosra. Ces engagements permettront de continuer à réduire la violence, endiguer le flot des réfugiés et commencer à travailler à la mise en place des conditions qui favoriseront un retour sûr et digne des réfugiés et des personnes déplacées.

Nous notons et suivons les résultats de la réunion tenue récemment à Riyad au cours de laquelle l'opposition est parvenue à des accords susceptibles de contribuer à un règlement pacifique de cette étape du conflit. De même, nous nous félicitons des efforts menés actuellement dans le cadre des consultations d'Astana, qui ont joué à ce jour un rôle important dans la mise en place de zones de désescalade et, partant, ont contribué à réduire la violence et à assurer la stabilité en Syrie. Nous espérons que dans le prochain cycle du processus de paix d'Astana, qui se tiendra en décembre, nous pourrons conclure de nouveaux accords en faveur de la population syrienne.

Nous attendons également avec intérêt les résultats de la prochaine série de consultations à Genève, dans le cadre de laquelle la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015) doit continuer à servir de feuille de route, d'autant plus que toutes les parties se sont engagées à avancer sur cette voie.

Nous estimons néanmoins qu'il importe également de faire des progrès dans le dossier des détenus, des otages et des personnes disparues. C'est un sujet sur lequel il reste beaucoup à faire et qui doit figurer à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Genève et de celles qui suivront.

Pour terminer, nous réaffirmons que le seul moyen de régler ce conflit passe par un processus politique de dialogue et de concertation sans exclusive, dirigé par et pour le peuple syrien, qui permet un règlement pacifique du différend entre toutes les parties concernées. Un tel processus politique de transition doit également préserver la souveraineté, l'unité, l'intégrité territoriale et l'indépendance de la Syrie par les moyens prévus par la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.